

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale.

NOR : ETSS1130951K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
BOSSAERT Laurent	CPAM Flandres	ABRAHAM Didier	CPAM Rennes
COUTURIER Magalie	CPAM Évry	ARBOGAST Christelle	CPAM Haut-Rhin
DURAND David	CPAM Nîmes	BECHET Marc	CPAM Évry
HANTUTE Alain	CPAM Flandres	DARREL SEATON SAINT LEGER Laure	CPAM Maine-et-Loire
JOMBART Pascal	CRAM Île-de-France	DERAIN Laurent	CPAM Rhône
LEFEVRE Lydie	CPAM Nîmes	GURY Michèle	CPAM Moselle
SEGARD Adeline	CPAM Flandres	IBARRART Pierre	CPAM Bayonne
TOULOUSE Betty	CPAM Flandres	MOREAU Florence	CPAM Rhône
		NANNI Dominique	CPAM Haut-Rhin
		NOUHAUD Isabelle	CPAM Bordeaux
		TOUDRET Vincent	CARSAT Pays de la Loire